

BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LE SEJOUR PROPOSE PAR LE COMITE DEPARTEMENTAL 06



Assurance R.C.P. ALLIANZ IARD 87 rue de Richelieu 75002 PARIS Garantie financière UNAT 8, rue César Franck 75015 PARIS	IMPORTANT : si certaines des rubriques ci-dessous relatives aux caractéristiques du séjour ou du voyage ne sont pas remplies, les parties entendent se référer à l'offre préalable du voyage émanant de l'organisateur mentionné ci-dessous, conformément aux conditions générales de vente consultables comme précisé au bas du bulletin	Date : 30/11/2017 N° fédéral du séjour :
---	--	--

PARTICIPANT 1	NOM Prénom :		
	Adresse :		
	Tél. :		E-mail :
PARTICIPANT 2	Nom Prénom :		
	Adresse si différente :		
	Tél. :		E-mail :

Personne à prévenir en cas de problème :	
Nom.	Prénom
Tél.	E-mail :

SEJOUR ou VOYAGE : Rando extra douce à **COLMARS LES ALPES**
 Date : **du 6 au 8 juin 2018**
 Description : randonnées pédestres

ORGANISATEUR Nom : CDRP06 Voyage ou séjour 2018 - 04 Le séjour ou le voyage peut être annulé si un nombre minimum de 14 participants n'est pas atteint à la date du 1^{er} MARS 2018	HEBERGEMENT Mode : en Hôtel Nom : Hôtel Le France Chambre : Triple ou individuelle avec supplément Contenu prestation : Pension complète
FORMALITES Passeport : non - CNI de moins de 10 ans : non	TRANSPORT : Train et navette sur place
CONDITIONS D'ANNULATION En cas d'annulation de votre part, des frais d'annulation seront conservés par le CDRP06 - Supérieur à 30 jours : 15 € pour frais de dossier non remboursables - Entre 30 et 15 jours : 50% du montant du séjour - Entre 14 et 8 jours : 75% du montant du séjour - Inf. à 8 jours : 100% du montant du séjour	ASSURANCES (barrer la mention inutile en fonction du choix) Annulation/interruption : OUI NON (joindre un chèque de 13€) Bagages : OUI NON Assistance : OUI NON (Tous les licenciés IRA, IMPN, FRA, FMPN bénéficient déjà de cette garantie dans le monde entier) Joindre obligatoirement à ce bulletin d'inscription le bulletin de souscription pour les assurances. (Annexe 11) renseigné, même si aucune assurance n'a été souscrite

DECOMPTE	PRIX UNITAIRE	NOMBRE	MONTANT	Je soussigné certifie avoir pris connaissance des conditions générales de vente indiquées ci-dessous et avoir reçu, préalablement la brochure de l'organisateur contenant les conditions générales et particulières de vente que je déclare accepter sans réserve.
Prix du séjour x nbre de participants	300 €	x	=	
Supplément chambre individuelle	40 €			

Pour l'Organisateur :
 Le
 Signature

TOTAL ACOMPTE 30% joindre un chèque de 90 €/pers à la pré-inscription ou par CB (les instructions vous seront communiquées par mail). SOLDE joindre un chèque du solde qui sera encaissé 1 mois avant la date de départ ou par CB	_____ _____
---	--

Le Client :
 Lu et approuvé (mention manuscrite)

 Le
 Signature

RECLAMATIONS DES PARTICIPANTS :

"Après avoir saisi l'association organisatrice et, à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le participant au séjour peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site : www.mtv.travel".

Les Conditions Générales de vente sont consultables à la permanence de l'association ou sur le site de l'association.